

Pourquoi les entreprises ne gèreraient-elles pas en interne leur participation ?



Témoignage client

Groupe OBERTHUR TECHNOLOGIES
Interview croisée avec Valérie RACINE,
Responsable Paie de OBERTHUR Technologies,
et Caroline PERRIER, Directrice Marketing
de TDA Logiciels.

M^{me} PERRIER, pouvez-vous nous présenter WEBparticipation en quelques mots ?

Caroline PERRIER – Depuis de nombreuses années, nous développons une gamme complète de logiciels dédiés à l'épargne salariale : participation, intéressement et plan d'épargne entreprise. En effet, de nombreuses entreprises ont choisi la participation ou l'intéressement comme levier de motivation et ont fait le choix d'internaliser cette gestion. L'idée de cette gamme est d'accompagner l'entreprise dans toutes les phases de mise en place de son accord : paramétrage, import du fichier salariés, calcul de la réserve, répartition, gestion des droits et débloquages, information des salariés...

L'application WEBparticipation est l'innovation 2008 de la gamme. Elle est le fruit d'un travail de longue haleine et s'appuie sur la technologie Internet pour offrir un outil simple et flexible. Accessible sur l'Intranet de l'entreprise ou sur Internet via un accès sécurisé, WEBparticipation allie les avantages d'un logiciel standard (fiabilité dans le calcul, ergonomie...) et ceux d'une solution sur Internet (accès confidentiel, multi-accès, mises à jour automatiques, veille réglementaire, sauvegardes sécurisées...).

“ WEBPARTICIPATION NOUS A OFFERT UN GAIN DE TEMPS CONSIDÉRABLE ! ”

M^{me} RACINE, en tant que Responsable Paie du Groupe OBERTHUR, quels aspects vous ont séduit dans WEBparticipation ?

Valérie RACINE – La volonté première du Groupe est de gérer en interne toute l'épargne salariale. Nous gérons tout de A à Z, aussi bien au niveau des calculs et des débloquages, qu'au niveau de la gestion des fonds. Auparavant, nous étions équipés d'un logiciel sous DOS qui ne nous permettait pas d'être autonome. A chaque fois que nous voulions effectuer une répartition, nous devions faire appel à l'éditeur et étions donc complètement dépendant de lui. Ce qui nous faisait perdre un temps considérable ! Ce qui nous a immédiatement séduit lors de la démonstration de WEBparticipation, c'est cette autonomie que nous pouvions avoir et surtout le temps gagné lors de la gestion.

CP – Certains de nos clients citent également la largesse des fonctionnalités de l'application dans leurs motivations d'achat. Ils apprécient de pouvoir gérer l'intégralité de leur participation, du paramétrage de l'accord jusqu'à l'envoi des courriers à leurs sala-

riés, en passant par le calcul de la réserve et la répartition. WEBparticipation leur offre un véritable gain de temps !

Vous qui utilisez régulièrement WEBparticipation, quels sont concrètement les avantages de cette solution ?

VR – En premier lieu, je dirais la lisibilité. Lorsqu'un salarié nous appelle et nous demande le solde de son compte, nous pouvons le lui donner en un seul clic ! Plus besoin de lancer un calcul d'intérêts et de rappeler ensuite le salarié comme on le faisait auparavant ! Avec WEBparticipation, la visualisation du solde est immédiate et instantanée ! Avec entre 300 et 400 demandes par an, comprenez que c'est un véritable gain de temps !

CP – En plus, avec les nouvelles lois que le gouvernement veut mettre en place et la possibilité de débloquages immédiats, j' imagine que ce nombre de demandes va encore augmenter !

VR – Un autre avantage de WEBparticipation non négligeable est sa simplicité d'utilisation, aussi bien au niveau des calculs que pour la gestion administrative. Par exemple, pour l'envoi des courriers aux salariés, WEBparticipation nous a simplifié la procédure puisqu'il nous suffit d'éditer les comptes et tous les courriers s'impriment automatiquement.

Enfin, ce qui est vraiment sympa, c'est que l'application est personnalisable : les courriers peuvent être aux couleurs de l'entreprise.

Qu'apporte véritablement Internet ?

CP – Notre volonté de développer cette application sur Internet s'est appuyée sur trois constats. En premier lieu, il s'agissait d'offrir aux responsables paie un outil conforme et automatiquement mis à jour en fonction de la réglementation. Ensuite, Internet permettait un partage de l'information, ce qui est véritablement intéressant pour les groupes multi-sites : chaque responsable paie a la possibilité de visualiser les comptes où qu'il soit. Enfin, avec Internet, on pouvait également envisager de proposer un espace dédié aux salariés pour qu'il puisse consulter et gérer leurs comptes.

VR – En effet, tout l'intérêt d'Internet réside dans le fait de pouvoir partager les informations avec nos salariés quelque soit le site où ils se trouvent. Nous envisageons à terme d'avoir un portail dédié aux salariés afin que ceux-ci puissent consulter par eux-mêmes et en accès libre leurs comptes sans avoir à passer par nous. Avec plus de 400 demandes par an, il s'agirait pour nous d'une véritable révolution !